# **CIRCULAIRE N° 2443**

# **DU 11/09/2008**

Objet : Rapport annuel d'activités des établissements de l'enseignement fondamental ordinaire organisé par la Communauté française

**Réseaux**: CF

Niveaux et services : FOND (Mat/prim/Ord)

- Aux Chefs des établissements de l'enseignement fondamental ordinaire organisé par la Communauté française.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet	
<u>Emetteur</u>	Service généra pédagogiques et du d'enseignement Communau	AGERS		
<u>Destinataire</u>	Directions d'é	fondamental ordinaire		
<u>Contact</u>	David MAIRE	02/690.81.59	david.maire@restode. cfwb.be	
<u>Document à renvoyer</u>	JO	NON		
Date limite d'envoi	15 février 2009			
Concerne	Rapport d'activités			

 $Renvoi(s): \ Circulaire \ n^{\circ} \ 1640 \ du \ 28/09/2006 \ relative \ au \ rapport \ annuel \ d'activit\'es$ 

des établissements scolaires

Nombre de page(s): 1 + 18 annexes

Mots-clés: rapport – activités – fondamental - ordinaire

# Rapport annuel d'activités des établissements de l'enseignement fondamental ordinaire organisé par la Communauté française

A l'issue de chaque année scolaire, le chef d'établissement doit établir un rapport d'activités. Celui-ci doit être soumis à l'avis du conseil de participation avant le 31 décembre et transmis au pouvoir organisateur avant le 15 février.

Les rapports d'activités 2007-2008, comme indiqué dans la circulaire n°1640 du 28/09/2006 de Monsieur l'Administrateur général Jean-Pierre Hubin, feront le bilan des indications reprises au premier alinéa de l'article 73 du décret *Missions*, mais aussi celui d'un certain nombre d'indications reprises au deuxième alinéa du même article.

Le modèle qui vous est proposé a donc été divisé en deux parties : d'une part, les indications relatives aux points dont le bilan doit être fait chaque année (1º partie), d'autre part, les indications relatives aux points dont le bilan ne doit être fait qu'une fois tous les trois ans au moins (2º partie).

En ce qui concerne la première partie, peu de changements ont été apportés par rapport aux précédents modèles si ce n'est le point 1, relatif au *Bilan des mesures prises pour atteindre les objectifs généraux définis à l'article 6 du Décret Missions dans le cadre du projet pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française et du projet d'établissement, qui semblait poser quelques difficultés et dont nous avons essayé d'améliorer la clarté en faisant mieux apparaître le lien avec le projet d'établissement.* 

Les directions des écoles fondamentales annexées à un établissement secondaire doivent, comme celles des écoles autonomes, remplir le modèle de rapport d'activités de l'enseignement fondamental. Si plusieurs écoles fondamentales sont annexées à un même établissement d'enseignement secondaire, chaque directeur d'école fondamentale annexée établira le rapport d'activités de son école.

Ces rapports seront transmis au chef de l'établissement qui les soumettra, comme celui de la section secondaire, à l'avis du conseil de participation puis les transmettra tous ensemble à l'adresse suivante :

Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française A l'attention de Monsieur David MAIRE, Attaché Boulevard du Jardin Botanique 20-22 1000 Bruxelles.

Une version informatique des rapports sera parallèlement envoyée à la version courrier à l'adresse suivante :

david.maire@restode.cfwb.be

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS

# Rapport d'activités concernant l'enseignement fondamental ordinaire Année scolaire 2007-2008

Etablissement :
Adresse :
Code postal : Localité :
Tél.: Fax: E-mail:
Direction:
Date d'avis du Conseil de participation : le/20
Nombre d'élèves au 1 <sup>er</sup> octobre <b>2007</b> :
Nombre d'eleves au 1 <sup>c.</sup> Octobre 2007
Nombre d'implantations : dont en discrimination positive
Niveaux d'enseignement :
Maternel □ Primaire □

N.B. : pour faciliter l'analyse du document, merci de bien vouloir compléter le bas de chaque page par le nom de votre établissement. Pour les écoles fondamentales annexées, indiquer « Ecole annexée à .... »

# 1e PARTIE

01

Bilan des mesures prises pour atteindre les objectifs généraux définis à l'article 6 du décret *Missions* dans le cadre du projet pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française et du projet d'établissement<sup>1</sup>.

# 1- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Projet d'établissement Lignes de force	Mesures prises Actions menées

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Si une mesure poursuit plusieurs des objectifs généraux à la fois, ne la mentionnez que dans une des rubriques et renvoyez entre parenthèses au(x) numéro(s) de la(des) rubrique(s) à laquelle(auxquelles) elle se rapporte également.

2- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

Projet d'établissement Lignes de force	Mesures prises Actions menées

3- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures

Projet d'établissement Lignes de force	Mesures prises Actions menées

# 4- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

Projet d'établissement Lignes de force	Mesures prises Actions menées

# Avis et propositions du conseil de participation

 • • •
 • • •
 • • • •
 • • • •
 • • •
 • • • •
 • • • •
 • • • •
 • • • •
 • • •
 • • • •
 • • • •
 • • • •
 • • • •
 • • •
 • • • •
• • • •

# Bilan des recours contre les décisions de refus d'attribution du CEB (certificat d'études de base)

Nombre total d'élèves	Nombre de recours	Nombre de décisions	
ayant passé le CEB	introduits	maintenues	

# **04**

Bilan quant au nombre et aux motivations des refus d'inscription

Motifs	Nombre
L'élève ne remplit pas les conditions pour être régulièrement inscrit(e).	
Le nombre maximal d'élèves, limité en raison de l'insuffisance des locaux disponibles, est atteint.	
L'élève est venu s'inscrire après le 30 septembre.	
Les parents ou la personne investie de l'autorité parentale n'acceptent pas de souscrire au projet éducatif, au projet pédagogique, au projet d'établissement, au règlement des études et au règlement d'ordre intérieur.	

## Bilan de la formation continuée des enseignants de l'établissement

Indiquez le nombre de **demi-journées « enseignants »** dans chacune des rubriques pertinentes pour votre établissement

Nombre de demi-journées enseignants = nombre de demi-journées x nombre de participants

	Inter-réseaux (macro)		Réseau (méso)		Etablissement (micro)		
Formations	Partenaires Organismes ressources	Nombre de demi- journées <i>enseignants</i>	Partenaires Organismes ressources	Nombre de demi- journées <i>enseignants</i>	Partenaires Organismes ressources	Nombre de demi- journées <i>enseignants</i>	
Pédagogiques							
Relationnelles			Service général des Affaires pédagogique				
Aux médias et aux NTIC			et du Pilotage du réseau d'enseigne- ment				
Spécifiques à la direction			organisé par la Communauté française				
Autres à préciser			(SGAP)				
Retombées positives :							
	•••••						
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •						
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •						
	•••••	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				
Difficultés rencontrées :							

### 2e PARTIE

#### 06

#### Bilan des innovations pédagogiques mises en œuvre

<u>Remarque</u>: ne faites figurer sous cette rubrique que les innovations pédagogiques, en relation directe avec les apprentissages, <u>non encore abordées dans une rubrique précédente</u>.

L'objectif général de cette section est de dégager les innovations pédagogiques les plus significatives, en vue de constituer une banque de données utiles à tous.

Vous pouvez vous inspirer de ce modèle de description d'une action réalisée :

**Nom de l'action** : il est important que les actions mises en œuvre puissent être identifiées, à l'attention de tous ceux qui, dans l'école comme en dehors, pourraient en ignorer l'existence.

Raisons de l'action : ce sont les constats qui ont conduit à mettre en œuvre ce projet; ces constats peuvent mettre en évidence des carences, des demandes, des besoins...

**Effets attendus** : mieux que des objectifs, qui peuvent rester trop généraux, il faut dire ici quels sont les résultats concrets qui sont attendus de l'action entreprise.

**Critères d'évaluation** : les résultats concrets attendus peuvent sembler évidents, mais il est possible que, en termes de réussite, il soit nécessaire de préciser les critères et les indicateurs par lesquels vont se manifester ces effets.

**Description de l'action** : sans entrer dans de nombreux détails, il est intéressant que soit décrite l'action de manière à rappeler et faire comprendre ce qui s'est passé, ce qui a été fait.

#### Définition des rôles :

- \* <u>Personnes responsables</u>: il ne s'agit pas tant des responsables institutionnels que des responsables, même temporaires, des actions menées. L'intérêt n'est pas ici d'obtenir leur nom, mais de savoir, par exemple, si les responsabilités sont partagées, si les élèves y ont une place, etc.
- \* <u>Acteurs</u> : ce sont les personnes qui ont projeté l'action, qui l'ont conçue, qui l'ont conduite, qui l'ont menée à terme. On y distinguera les participants des bénéficiaires (en précisant par exemple le groupe niveau ou classe des élèves concernés)
- \* <u>Partenaires</u> : ce sont des personnes qui sont associées pour les ressources qu'elles contribuent à apporter.

#### **Dimensions temporelles:**

- \* <u>Moment</u> : c'est le moment dans l'année scolaire, mais aussi la place de l'activité dans ou hors des périodes de cours, dans le cadre ou en-dehors des activités scolaires.
- \* <u>Durée</u> : il s'agit de la durée globale de l'action mais ce peut être également la durée des unités d'action si celle-ci est répartie sur plusieurs séquences.
- \* Fréquence: si l'activité est organisée en plusieurs séquences.

#### Moyens:

- \* <u>Budget</u>: le montant peut être intéressant à dégager, mais également l'origine de ces ressources financières.
- \* Matériel et logistique
- \* Espace
- \* ...

#### **Autres dimensions:**

- \* Caractère obligatoire de l'activité
- \* Organisation de son évaluation
- \* ...

#### Retombées positives

#### Difficultés rencontrées

INNOVATIONS PEDAGOGIQUES FICHE DE DESCRIPTION			

Démarches visant à organiser le soutien des élèves en difficulté durant l'année 2007-2008

		Nombre d'élèves		Fréquence et organisation du soutien	Partenaires	Outils (Avec
	T	Total	En soutien	(Quand ? Comment ? Méthodologies adoptées ?)	(Avec qui ?)	quoi? Supports, matériel,)
	Mat 1					
10	Mat 2					
E T A P E	Mat 3					
	P 1					
	P 2					

			nbre èves	Fréquence et organisation du soutien	Partenaires	Outils (Avec
		Total	En soutien	(Quand ? Comment ? Méthodologies adoptées ?)	(Avec qui ?)	<i>quoi?</i> Supports, matériel,)
	P 4					
2e E T A P E	P 5					
	P 6					

Démarches entreprises pour favoriser l'orientation des élèves en fin de 6e année

	Activités organisées à l'intérieur de l'établissement		Activités organisées à l'extérieur de l'établissement		
	Organisées		Organisées		
	par	Organisées	par	Organisées	
	l'établisse-	par le CPMS	l'établisse-	par le CPMS	
	ment	1	ment	1	
Information					
Visites					
Stages d'observation					
Autres actions					
(A préciser ci-dessous)					
				•••••	
				•••••	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			•••••	
				•••••	
				•••••	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			•••••	
•••••					
•••••					

Pratiques en vigueur en matière de travaux à domicile à la deuxième étape du *continuum* pédagogique défini à l'article 13 du décret *Missions* 

Travaux à domicile		nicile	Formes de concertation au sein de l'équipe	Pratiques en vigueur et remarques
D E U	8-10 ans 3 <sup>e</sup>	P 3		
X I E M E	cycle	P 4		
E T A	10-12 ans	P 5		
P E	4 <sup>e</sup> cycle	P 6		

Initiatives prises en collaboration avec les partenaires externes à l'établissement en matière artistique, culturelle et sportive

Description succincte	Références des	Evaluation	
<b>Description succincte</b> (Quoi ? Comment ?)	partenaires externes	Remarques	Appréciation*

<sup>\*</sup> Appréciation : insuffisant- faible- satisfaisant- bon- très bon- excellent

Initiatives prises en matière d'éducation aux médias, à la santé, à l'environnement

Description succincte	Références des	Evaluation		
Description succincte (Quoi ? Comment ?)	partenaires éventuels Remarques A <sub>I</sub>		Appréciation*	

 $<sup>^{\</sup>ast}$  Appréciation : insuffisant- faible- satisfaisant- bon- très bon- excellent

Initiatives prises en faveur de l'intégration dans l'établissement des élèves issus de l'enseignement spécialisé durant l'année 2007-2008

Forme d'intégration	Population concernée Niveau – nombre d'élèves et type d'enseignement	Aide à l'intégration Par l'enseignement spécialisé ? Par des services extérieurs ?	Atouts de l'intégration - Défis à relever - Difficultés rencontrées
Intégration permanente totale			
Intégration permanente partielle			
Intégration temporaire			
Autres actions menées en faveur de l'intégration			

Réflexions permettant d'éclairer le Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française sur l'avis de la communauté éducative quant au pilotage dans son ensemble et à la manière de renforcer son action

Date:/200
Nom, Prénom :
Signature: